



Déclaration liminaire du CTR SCA du 4 février 2020

Monsieur le directeur,

Votre service n'est pas en très grande forme. Le contexte général y est pour beaucoup et vient s'ajouter avec les éléments propres au ministère et au SCA, déjà soulevés par nos soins de longue date.

Le contexte est déjà celui d'une réforme des retraites injuste et opaque, dont la fragilité même a été récemment mise en exergue par le Conseil d'Etat. La promesse d'une baisse des pensions qui seront calculées désormais sur l'ensemble de la carrière, la promesse de l'augmentation de l'âge de perception d'une retraite à taux plein, la certitude que la valeur du point et donc le niveau des retraites sera remis en cause à discrétion : tout cela inquiète et démotive jusque dans les rangs militaires ; on le serait à moins. Cerise sur le gâteau du haut-le-cœur : ces ministres qui caracolent bêtement pour promettre 1000€ pour une carrière complète en ignorant que le seuil de pauvreté est à environ 1060€. La question des retraites ne fait qu'accentuer le sentiment de dévalorisation que ressentent les agents publics.

Le contexte, encore, c'est le 10ème anniversaire du gel du point d'indice, entrecoupé en 2012 d'une maigre aumône pré-élections présidentielles. On nous annonce la prolongation pour deux nouvelles années. Parions qu'on nous enverra quelques miettes à nouveau avant les élections. Décidément, nos gouvernants ont une piètre image de la fonction publique.

Le contexte enfin est justement celui de la loi de transformation de la fonction publique, promulguée cet été. Les vannes de l'emploi contractuel (et donc précaire) sont largement ouvertes et on nous impose le système de la rupture conventionnelle comme ultime moyen de dégager encore des fonctionnaires. Gageons que les demandes viendront en priorité de collègues à quelques années de la retraite qui en ont tout simplement plus qu'assez de souffrir au travail.

Les agents publics sont en effet maltraités par un gouvernement irresponsable qui n'a toujours pas pris la mesure de ce que sont le sens et le service de l'Etat.

Nous accomplissons des missions de service public. Ce seul énoncé doit rappeler à nos décideurs que les moyens dont nous disposons doivent être à la hauteur de nos missions.

Ils ne le sont pas ; ne le sont plus depuis bien longtemps d'ailleurs. Nous manquons cruellement de personnel et les départs à venir combinés à un refus strict de recruter décemment vont intensifier les difficultés des services à faire face à leurs missions.

Nous voici donc, en plus du contexte, face à cette donnée qui est une constante : le manque de moyens humains. Tout nous mène à des situations de souffrance. D'ailleurs, 57% des organismes avec un groupe de prévention RPS, doté d'un plan d'action, reste un niveau d'implication encore beaucoup trop faible pour le SCA.

Même pour des représentants syndicaux, l'exercice de signalement et d'argumentation des conséquences du manque d'effectif devient effroyablement lassant.

On nous affirme qu'on peut toujours faire mieux avec moins.

Mais qui a opéré un tel calcul ? Qui a fait une étude sérieuse sur la question ? Qui peut argumenter une telle position ? Personne. Nous voici pourtant depuis trop longtemps dans l'application stricte de ce dogme. Pire qu'un dogme, nous sommes dans l'incantation magique, dans la prosternation devant un totem archaïque. Et lorsqu'on demande plus d'effectifs, c'est nous qu'on ose traiter d'irréalistes.

Le manque d'effectif se traduit par des surcharges de travail, des injonctions contradictoires, la mise en place d'organisations et de processus douteux dont aucun n'a le pouvoir de combler le manque de ce qui est le cœur battant de notre système : l'être humain. Qui plus est, comme la carence est invariablement inassumée par l'organisation, si la défaillance est au rendez-vous, ce sera automatiquement la faute des agents concernés. Pas assez motivés, pas assez bien formés, pas assez impliqués, pas assez dynamiques, comme on dit dans la novlangue managériale.

Les campagnes de Compte-Rendu d'Entretien Professionnel vont bientôt commencer. Faut-il s'attendre encore à ce que des agents se voient reprocher la non-atteinte de leurs objectifs alors-même que les moyens dont ils ont besoin leurs sont refusés ?

Y-aura-t-il des illuminés dans vos établissements, enhardis par la loi de transformation de la fonction publique, pour proposer à tout va des ruptures conventionnelles à chaque agent qui rencontre des difficultés professionnelles ?

Votre service, vous le savez, a besoin de recruter. Le ministère entier, l'administration publique entière sont dans ce cas. Nous ne pouvons nous contenter de soi-disant bonnes nouvelles lorsqu'on nous annonce qu'on nous prend moins que ce qui était prévu. C'est le cas pour le SCA qui s'est vu proposé une simple stabilisation des effectifs à un niveau que l'observateur avisé peut déjà qualifier de critique.

Les deux principales revendications que nous vous présentons encore et qui procèdent simplement de l'application du bon sens sont : une augmentation des effectifs et une stabilisation des organisations.

Il s'agit là non d'une coquetterie de syndicalistes dont le disque serait rayé. C'est l'urgence qui ici commande. Nous vous avons maintes fois prouvé ces nécessités. Prouvez-nous s'il vous plaît que nous nous trompons.